

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Legros, 31 mars 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (57r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Legros, 31 mars 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/41810>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 mars 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Legros](#)

Lieu de destination Origny-Sainte-Benoite (Aisne)

Description

Résumé Godin confirme à Legros et Cie qu'il désire obtenir des planches de bois d'orme de grande largeur et qu'il veut éviter tout malentendu à ce sujet.

Mots-clés

[Ressources naturelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Lundi le 30 mars 1660

46

Messieurs Agnes et Cie

Votre lettre du 30 mars entre le
vrai a des malentendus que je faire
qu'il vous m'avez fait offrir de faire
comme ma force et a tout fait dans
les largures et auquellement emploieables
que l'un tiers n'est pas de so a so voulue
de larguer et a tout autre ne larguer que
avant assur son utilisation. Je suis en
certain que vous vouliez maintenant distinguer
les largures et en un paravai que les lois
dictes n'a pas fait faire une affaire
et préparez que vous me ferez de plus
éspous à tous voulz faire divers
qualités de bois mais je fais a savoir
a que je suis assur des pris dictes suident
les largures et qualités jusqu'au paravai
et plus assur que tout utilisation
agréer emblancs une parfaite visibilité

Suzon